Les rendez-vous du développement durable.

M. Hagnerelle

Cette matinée a un double objectif, faire le point sur l'actualité de l'Education au Développement Durable et mener une réflexion sur les questions de Développement durable à partir des 17 objectifs de l'ONU.

Il y a maintenant 15 ans que le ministère a lancé cette politique de l'EDD qui est l'une des plus abouties au monde. L'objectif est de généraliser cet enseignement du primaire au supérieur en passant par les programmes et par l'engagement des établissements.

Avec la mise en place des nouveaux programmes aux cycles 2 ,3 et 4, l'Inspection Générale est très vigilante au sujet de l'EDD et notamment sur les programmes de géographie qui sont les seuls à intégrer explicitement la dénomination développement durable.

L'objectif est de permettre à nos élèves de se projeter dans le futur et surtout dans un futur optimiste.

François Sirel, directeur de Canopé Amiens rappelle que le pôle éducation au développement durable est ancien et qu'il a 3 missions : mettre à disposition des ressources de qualité, validées, organiser des séminaires et des formations dont le FOREDD (forum des ressources pour l'éducation au développement durable), animer le site du pôle national.

Voici son adresse : https://crdp.ac-amiens.fr/edd/

Les 26 et 27 janvier 2017 se tiendra le FOREDD avec pour thème «Agenda 2030 - les Objectifs de développement durable (ODD) ».

Les ressources :

- ✓ Collection en téléchargement « les hommes dans le développement durable » qui propose des parcours pédagogiques pour différents niveaux.
- ✓ Le livret de l'éco-délégué
- ✓ Les énergivores, petits films de 1'30 environ

Voici le lien pour retrouver toutes ces ressources :

https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/developpement-durable-education-et-ressources.html

*Les nouveaux objectifs du développement durable et l'action de l'Agence Française de développement par Philippe Orliange de l'Agence Française de Développement***.**

M. Hagnerelle rappelle que l'Inspection Générale a souvent conseillé aux enseignants de s'inscrire dans les territoires locaux concernant l'EDD mais il faut lever la tête et travailler à l'échelle mondiale. Les ODD nous offre cette possibilité.

Qu'est-ce que le développement aujourd'hui ? Qu'apportent les ODD à cette notion de développement ?

L’Agence Française de Développement est un établissement public et un établissement de crédit (bailleur de fonds en outre-mer et à l’étranger). Son origine remonte à 1941 date à laquelle est créée la Caisse centrale de la France libre qui émet le franc dépendant de la France libre. En 1944, est créées la caisse centrale de la France d’outre-mer qui se charge du financement des colonies. Cette activité se poursuit après les indépendances.

Les principaux bénéficiaires sont 90 pays du Sud et les outre-mer français. L’AFD finance des Etats, des collectivités locales, des ONG, des banques…

Ses métiers sont le financement, le partage de savoir-faire, la production de connaissances et la participation aux débats internationaux.

L’AFD travaille en partenariat avec tous les acteurs du développement : agences des nations Unies, fondations (Gates, Aga Khan…), des bailleurs internationaux, le secteur privé….

En 2015, le montant des financements a été de 8.3 milliards d’euros qui se répartissent comme suit :

- 38% pour l’Afrique subsaharienne
- 19% pour l’outre-mer
- 17% pour l’Asie
- 14% pour la Méditerranée et le Proche- Orient
- 12% pour l’Amérique latine

Les prêts consentis par l’AFD sont de 2 natures, garantis pour les Etats et non garantis pour les autres acteurs. L’AFD fournit peu de subventions, elle reçoit des fonds d’autres bailleurs (UE, EU) qui la chargent de les distribuer.

Les 17 Objectifs de Développement Durable :

Source :unicef.fr

Leur adoption le 25 septembre 2015 à New-York lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies est une réussite car 200 pays ont signé. Ils sont le reflet du monde contemporain, exhaustifs, intégrés et interconnectés. Tous les Etats sont responsables mais tous les

acteurs sont concernés qu'ils soient publics, privés ou associatifs ainsi que tous les niveaux : municipal, régional, national…

Ils prennent officiellement le relai des 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) lancés en 2000 et arrivés à terme en 2015.

En France, les ODD sont porté par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la mer mais on peut penser qu'une gestion interministérielle aurait été plus appropriée.

Source : http://www.afd.fr

Les ODD sont une ode aux politiques publiques et mettent fin à une vision néo- libérale du monde où les Etats étaient hors-jeu.

M. Hagnerelle conclut que les ODD ouvrent une nouvelle porte dans l'EDD en offrant des entrées humano- centrées. Ils nous rappellent que le développement durable c'est bien le développement des sociétés sur leur planète et que l'ONU a souhaité reposer cette problématique avec les ODD.

De même que l'on pense trop souvent que les questions de développement durable se posent surtout au sud mais il faut aussi les poser pour les territoires proches. C'est notre responsabilité de citoyen.

Il est de notre mission de donner envie à nos élèves de vivre dans le futur.

Stéphanie BROULOU-PLP Nadaud